



Dossier de candidature - IMPACT :

Université de Picardie Jules Verne - Service de médecine de prévention des personnels

Résumé

La conception et le déploiement d'une stratégie globale de prévention primaire des troubles musculosquelettiques (TMS) au sein d'un établissement d'enseignement supérieur nécessitent une adaptation fine à la diversité des postes. Cette adaptation se concrétise par une analyse approfondie des risques spécifiques à chaque métier, permettant ainsi une personnalisation des mesures préventives en fonction des exigences propres à chaque fonction, que ce soit pour les enseignants-chercheurs, les personnels administratifs ou les techniciens tels que les agents d'entretien, les plombiers et les électriciens, mais aussi, les doctorants. L'implication active des agents et leur expertise dans leurs domaines respectifs sont des éléments cruciaux de ce processus, soulignant l'importance de les consulter avant, pendant et après toute initiative de prévention primaire.

Dans cette démarche, l'introduction d'innovations occupe une place centrale et met la prévention primaire au cœur de notre système de prévention et de santé au travail. L'établissement encourage la créativité et l'évolution des pratiques en intégrant des solutions novatrices en prévention et en santé au travail. Cette approche favorise une adaptation constante des mesures préventives en fonction des avancées technologiques et des meilleures pratiques émergentes. Elle offre aux professionnels de santé au travail de l'université l'opportunité d'explorer de nouvelles méthodes, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la santé musculosquelettique du personnel. L'intégration du suivi médical par le médecin du travail demeure un élément clé, permettant une compréhension approfondie de la santé des agents, facilitant l'identification des besoins spécifiques et contribuant à une démarche de prévention dynamique et proactive. De plus, en ajustant les mesures préventives en fonction des situations médicales particulières, l'établissement crée un environnement de travail adapté, favorisant la santé musculosquelettique de son personnel de manière holistique.

Cette initiative novatrice lancée le 1er janvier 2022 dans le cadre de notre université a eu un impact significatif en matière de prévention et de santé au travail. Grâce à cette stratégie globale de prévention primaire, un grand nombre d'agents ont pu bénéficier de dispositifs innovants visant à prévenir les troubles musculosquelettiques. Qu'il s'agisse de larges groupes ou de cibles plus restreintes, cette approche a touché efficacement les différents segments de notre communauté universitaire.



Prise en charge globale et pratique de la prévention primaire des troubles musculosquelettiques (TMS) à l'aide de solutions innovantes dans un établissement d'enseignement supérieur



Juin 2024

Sommaire

1	Introduction.....	3
2	La prévention primaire des TMS à l'U.P.J.V.....	4
2.1	La prévention primaire des TMS dans les activités de bureau.....	4
2.1.1	Campagnes de prévention primaire des TMS des activités de bureau 2022-2024.....	4
2.1.1.1	Introduction de solutions ergonomiques innovantes	4
2.1.1.2	Evaluation de l'impact de la première campagne auprès des agents.....	4
2.1.1.3	E-coaching des risques liés au travail sur écran	5
2.1.1.4	Nouvelles campagnes de prévention primaire individuelle des TMS des activités de bureautique	5
2.1.1.5	Pérennisation de l'action de prévention primaire des TMS des activités de bureautique	6
2.1.1.6	Prévention des effets négatifs de la sédentarité au bureau	6
2.2	La prévention primaire des TMS dans les activités de logistique et de maintenance	8
2.2.1	Les exosquelettes légers passifs en prévention primaire des TMS.....	8
2.2.1.1	Les exosquelettes passifs en prévention des TMS des membres supérieurs	8
2.2.1.1.1	Lauréat du FIACT 2023	8
2.2.1.1.2	Introduction des exosquelettes en prévention primaire des TMS MATE-XT.....	8
2.2.1.1.2.1	Journée de formation des agents au réglage et à l'utilisation du MATE-XT ..	8
2.2.1.1.2.2	Suivis des agents utilisant le MATE-XT à leur poste de travail.....	10
2.2.1.2	Les exosquelettes passifs en prévention primaire des TMS du dos.....	11
2.2.1.2.1	L'exosquelette du rachis MATE-XB.....	11
2.2.1.2.1.1	Séance d'essais pour le MATE-XB	11
2.2.1.2.1.2	Journée de formation des agents au réglage et à l'utilisation du MATE-XB	12
2.2.2	Genouillères en prévention des TMS des membres inférieurs.....	13
2.3	La prévention primaire des TMS dans les activités d'entretien des locaux	14
2.3.1	Le nettoyage par imprégnation	14
2.3.2	Les robots lave vitre	15
2.4	La prévention des TMS, bruit et pollution sonore	16
2.5	Vieillesse de la population au travail, arthrose et prévention primaire des TMS	18
3	Conclusion	19

1 Introduction

Les obstacles à la prévention primaire des TMS dans un établissement d'enseignement supérieur tel que le nôtre sont de même nature que ceux rencontrés dans d'autres milieux professionnels. Ils sont nombreux et variés, dépendant de divers facteurs.

Les agents et leur hiérarchie peuvent ne pas être pleinement conscients des risques associés à leur environnement de travail, ce qui limite leur motivation pour mettre en place des mesures de prévention. Ce n'est que lorsque des TMS entraînant de l'inconfort au poste de travail, des accidents de travail, des arrêts maladie ou des maladies professionnelles surviennent qu'ils commencent à comprendre le risque pour leur santé lié aux TMS. Si des conseils sur les gestes et postures, voire même des formations, sont régulièrement dispensés aux personnels à risque, cela finit souvent par se diriger vers la prévention secondaire, voire tertiaire. Par conséquent, cela entraîne la multiplication des bénéficiaires du statut de travailleur handicapé.

En outre, nous sommes tous conscients du refrain qui dit que la mise en place de mesures de prévention primaire peut nécessiter des investissements financiers, constituant ainsi un obstacle. Comme nous le verrons par la suite, l'aspect financier des projets mis en œuvre n'implique pas systématiquement des investissements importants. Et même dans les cas où des investissements conséquents sont nécessaires, des solutions existent. Tout cela dépend de certains facteurs que nous aborderons plus en détail.

La première question se pose ainsi : comment investir dans la prévention primaire sans développer une culture de la prévention primaire ? Il est important de noter que, tant du côté des agents que des responsables qui les encadrent, il peut y avoir des réticences à modifier les pratiques et les outils de travail habituels. La résistance au changement représente, pour le médecin du travail, un obstacle à la mise en œuvre de mesures de prévention primaire des TMS.

Un autre argument concerne le fait que le personnel peut ne pas avoir les compétences ou les connaissances nécessaires pour mettre en place des mesures de prévention efficaces. Cependant, dans notre établissement d'enseignement supérieur, des formations sur les gestes et les postures sont proposées depuis de nombreuses années aux agents chargés de l'entretien des locaux, aux logisticiens, aux peintres, etc. De plus, des formations au travail sur écran sont dispensées par le service de médecine de prévention des personnels, souvent complétées par une étude de poste.

Un dernier aspect concerne le médecin du travail. Bien qu'il soit rappelé pendant sa formation universitaire que la prévention primaire doit être sa priorité, il peut privilégier la clinique et les risques, tels que le risque chimique, biologique ou radioactif, présents dans un établissement d'enseignement supérieur comme le nôtre. Cela peut être dû à la multitude des missions qu'il doit gérer face à un effectif important. Il est également possible qu'il méconnaisse réellement ce que représente la prévention primaire des TMS et ses enjeux. Si en tant que médecin du travail, il ne tente pas de sortir de sa zone de confort ou d'élargir son point de vue et ses connaissances dans ce domaine, il risque de négliger cette problématique pour laquelle des possibilités d'amélioration et de solutions existent réellement.

Même si l'alignement de tous les éléments nécessaires à la mise en place d'une démarche globale et pratique de prévention primaire des TMS est complexe, il est pertinent de rappeler qu'il existe des chemins convergents vers la prévention primaire des TMS et la création d'une culture de prévention, tout comme le dit l'expression : "Tous les chemins mènent à Rome."

2 La prévention primaire des TMS à l'U.P.J.V.

2.1 La prévention primaire des TMS dans les activités de bureau

2.1.1 Campagnes de prévention primaire des TMS des activités de bureau 2022-2024

2.1.1.1 Introduction de solutions ergonomiques innovantes

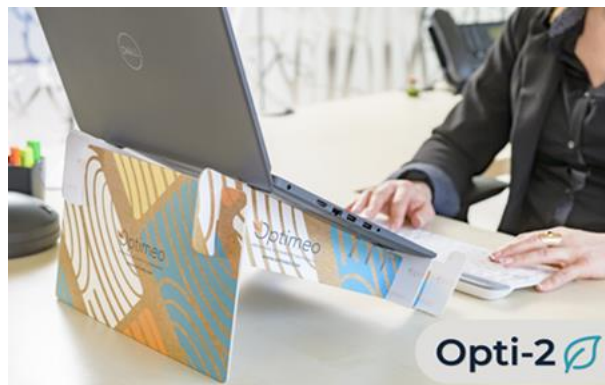
La première campagne de prévention primaire individuelle des TMS liés aux activités de bureautique reposait sur deux solutions ergonomiques innovantes développées par l'entreprise Optiméo.

Les deux solutions innovantes choisies par les professionnels de santé correspondaient non seulement aux besoins d'aménagement ergonomique des postes de travail des personnels sur leur poste fixe à l'université, mais elles étaient aussi parfaitement adaptées à la nouvelle problématique que représentait l'introduction du télétravail, dans sa composante prévention des TMS.

C'est donc une campagne ciblée de prévention primaire des TMS dans les activités de bureau qui a débutée en janvier 2022 pour s'achever fin juin 2022. Les personnels, qui se sont rendus en visite médicale périodique, se sont vu remettre une ou deux de ces solutions ergonomiques proposées : soit un Opti-1 premium, le porte-document ergonomique et/ou un Opti-2, le rehausseur d'ordinateur portable.



Porte-document ergonomique Opti-1



Premium rehausseur d'ordinateur portable Opti-2

Pour cette première campagne de prévention primaire des TMS dans les activités de bureau, nous avons initialement ambitionné d'équiper 200 agents. Au regard du succès remporté par cette campagne et du vif intérêt rencontré, 356 personnes ont finalement bénéficié de cette action de prévention. Au total 597 aménagements ergonomiques des postes de travail ont été réalisés. En fonction de l'activité des personnes, nous avons remis une ou deux des solutions ergonomiques, ce qui totalise 315 porte-documents ergonomiques, Opti-1 Premium et 282 rehausseurs d'ordinateur portable, Opti-2.

2.1.1.2 Evaluation de l'impact de la première campagne auprès des agents

Afin d'évaluer l'impact de la campagne, un questionnaire anonyme a été élaboré et envoyé aux participants à cette première campagne. Sur les 339 questionnaires envoyés, 145 ont été retournés, et après élimination de 20 questionnaires incomplets, les réponses de 125 participants ont été exploitées.

L'enquête visait à déterminer l'utilisation effective des solutions ergonomiques remises. Le porte-document ergonomique Opti-1 premium a été adopté par 77% des participants. Parmi les 23% qui ne l'utilisent pas, des contraintes liées à leur espace de travail ont été identifiées, telles que la surface de bureau insuffisante. L'encombrement du bureau et la résistance au changement ou le rejet collectif dans les bureaux partagés ou open space ont également été des obstacles.

Concernant les rehausseurs de pc portable Opti-2, 51% des participants les utilisent, principalement ceux effectuant du travail nomade. Les raisons du non-usage incluent un faible recours au télétravail, des perceptions de fragilité liées au matériau en carton, et l'instabilité de l'outil perçue en l'absence de l'utilisation de la pièce support de document qui stabilise l'ensemble.

L'évaluation de l'amélioration des conditions de travail montre que 84% considèrent que le porte-document Opti-1 premium contribue positivement, tandis que le rehausseur Opti-2 recueille 63% d'avis positifs. Les consignes imprimées sur ces outils, encourageant des ajustements ergonomiques et des exercices d'étirement, ont été bien accueillies, avec 86% de mise en pratique pour le porte-document et 67% pour le rehausseur.

La sensibilisation des personnels à leur rôle actif dans la prévention primaire des TMS est soulignée, soulignant l'importance de leur engagement dans le maintien d'une bonne posture et la pratique d'exercices.

En ce qui concerne la perception de l'amélioration de la posture, 83% considèrent que le porte-document Opti-1 premium et 60% estiment que le rehausseur d'écran Opti-2 améliorent leur posture au poste de travail.

En conclusion, les résultats montrent une satisfaction globale de la campagne, avec 90% des participants en faveur de sa répétition et 92% suggérant d'équiper tous les nouveaux arrivants de solutions ergonomiques.

2.1.1.3 E-coaching des risques liés au travail sur écran

Dans le prolongement de la première campagne de prévention des TMS liés aux activités de bureau, nous avons proposé aux agents ayant bénéficié de cette initiative l'accès à **100 connexions pour un module en ligne dédié au réglage du poste de travail**, appelé Opti-coach. Ces connexions nous ont été généreusement offertes par le fabricant des solutions ergonomiques distribuées aux membres du personnel de l'U.P.J.V.

L'objectif de ce module étant de renforcer les messages de prévention ce qui permettait aux agents de bénéficier d'une sensibilisation aux risques associés à l'utilisation d'un écran pouvant aboutir à un réglage personnalisé de leur espace de travail.

Cette session d'e-coaching a permis aux agents à la fois de découvrir et de comprendre les risques liés au travail sur écran, de faire le point sur leur poste de travail et leur activité professionnelle. Elle a également contribué au réglage et l'adaptation efficace leur poste de travail avec pour objectif d'améliorer leurs conditions de travail. Point fondamental, elle concourt à l'évaluation de leurs connaissances à l'aide d'un quiz. Grâce à cette solution innovante, le médecin du travail et l'infirmière santé travail ont pu, à l'aide d'un tableau de bord intégré à la solution d'e-coaching, consulter les informations transmises par les agents durant leur session d'e-coaching. À partir de ces informations, s'ils avaient constaté des anomalies, entreprendre d'agir sur le poste de travail en réalisant une étude de poste afin de préconiser des aménagements ergonomiques adaptés.

2.1.1.4 Nouvelles campagnes de prévention primaire individuelle des TMS des activités de bureautique

A partir du mois de septembre 2022, nous avons pérennisé cette action de prévention primaire individuelle à destination des nouveaux arrivants enseignants-chercheurs et BIATSS. Au total, 21 porte-documents et 25 rehausseurs d'ordinateur portable ont été remis à cette occasion. Courant novembre, nous avons aussi équipé 12 personnels du site universitaire de CUFFIES avec des porte-documents.

Au total, à la fin de l'année 2022, nous avons remis 348 Opti-1 premium et 307 Opti-2.

En janvier et en février 2023, nous avons mis en place une seconde campagne destinée cette fois-ci aux doctorants, et ce, dans le cadre des recommandations des orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels dans les établissements d'enseignements supérieurs, année 2022, qui mettait l'accent sur la mise en œuvre d'actions de prévention primaire, notamment, en priorisant certains risques ou certaines situations prenant en compte des agents non titulaires, notamment les doctorants. Ces derniers utilisent essentiellement un ordinateur portable. Nous leur avons remis des rehausseurs d'ordinateur portable éco-responsables à l'occasion de leur visite médicale initiale ou périodique. Au total, pour l'année 2023, 125 doctorants se sont vu remettre un Opti-2.

Parallèlement, et conformément aux résultats de notre enquête, nous avons communiqué ces solutions ergonomiques aux nouveaux arrivants. Cette fois en fonction des équipements informatiques utilisés par les agents, nous avons fourni : soit un Opti-1 premium, le porte-document ergonomique et/ou un Opti-2, le rehausseur d'ordinateur portable. Au total, 46 agents en ont bénéficié.

Dans le prolongement de cette seconde campagne, nous avons réalisé une troisième campagne de prévention primaire ciblant cette fois-ci : les enseignants et les enseignants-chercheurs de l'établissement. Les premiers à bénéficier de cette troisième campagne furent les enseignants de l'IUT d'Amiens, les enseignants de l'UFR de langues, de l'UFR d'économie, de l'UFR de droit, de l'UFR STAPS et de l'UFR des arts. Une centaine d'enseignants et d'enseignants-chercheurs ont bénéficié de cette troisième campagne.

Au total pour l'année 2023, nous avons remis 46 Opti-1 premium et 246 Opti-2.

Pour l'ensemble des trois campagnes 2022-2023 et la fourniture de solutions ergonomiques pour les nouveaux arrivants, nous dénombrons 627 bénéficiaires.

2.1.1.5 Pérennisation de l'action de prévention primaire des TMS des activités de bureautique

Depuis le début de l'année 2024, nous avons poursuivi cette action qui, au fil des mois et des multiples campagnes réalisées au cours des deux années précédentes, remporte un succès certain auprès des agents. La distribution systématique en mains propres des dispositifs ergonomiques Opti-1 et Opti-2 se perpétue lors des visites médicales. C'est également une condition indispensable pour renforcer nos messages en matière de prévention primaire des TMS au poste de travail sur écran. Nous mettons en avant non seulement l'intérêt évident de ces dispositifs en matière ergonomique, mais aussi l'importance de lutter contre la sédentarité, que ce soit sur le lieu de travail, les sites universitaires où travaillent les agents, ou à leur domicile en télétravail. Nous encourageons également l'adoption d'activités physiques régulières et d'habitudes alimentaires adaptées à un mode de vie sédentaire.

De janvier 2022 à début juin 2024, nous avons remis 493 Opti-1 et 730 Opti-2 ce qui concerne 835 bénéficiaires.

2.1.1.6 Prévention des effets négatifs de la sédentarité au bureau

Suite à la campagne de prévention des TMS liés aux activités de bureau menée au cours du premier semestre 2022, ainsi qu'à l'évaluation de son impact via une enquête, il a été constaté que seulement 40 à 50% des agents ayant participé à cette enquête avaient réellement mis en pratique les exercices d'étirement recommandés dans les deux solutions ergonomiques proposées.

Il est donc apparu impératif de mettre en place des actions complémentaires visant à contrer la sédentarité au poste de travail, laquelle engendre des risques significatifs pour la santé des agents au sein de notre établissement. En mai 2023, une communication a été envoyée aux agents, les incitant à réaliser leur auto-évaluation au moyen d'un questionnaire élaboré en collaboration avec l'assurance maladie. Ce questionnaire était accompagné d'une fiche

synthétique basée sur les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) concernant l'activité physique et la lutte contre la sédentarité.

Cependant, notre démarche ne s'est pas arrêtée là. En septembre 2023, l'infirmière en santé au travail a suggéré la mise en place d'une intervention brève, ne dépassant pas 10 minutes, directement au poste de travail. Cette intervention pourrait prendre la forme d'ateliers visant à stimuler les muscles et à effectuer des étirements, le tout réalisé sur le lieu de travail des agents.

Afin de maximiser les chances de succès de ce projet, nous avons préalablement sollicité les agents concernés à travers un questionnaire. Il est important de souligner que la sédentarité au poste de travail représente un enjeu majeur en matière de santé publique et de qualité de vie au travail. La résolution de ce problème ne requiert pas nécessairement des solutions complexes ni d'importants investissements pour atteindre des résultats positifs.

L'enquête a été adressée au personnel ayant bénéficié de la première campagne de prévention primaire des TMS dans les activités de bureau. En octobre 2023, 350 questionnaires ont été envoyés. Cependant, seulement environ 15% des agents interrogés ont renvoyé leurs réponses. Malgré ce faible taux de réponse, nous avons décidé d'exploiter les résultats de cette enquête.

Les résultats de cette enquête montrent que 85 à 90% des agents ayant répondu au questionnaire sont conscients de leur niveau d'activité et estiment être bien informés des risques liés à la sédentarité. De plus, pratiquement tous considèrent qu'il est important de prévenir la sédentarité. Cependant, les chiffres chutent à environ 66 à 72% lorsqu'il s'agit de leur volonté de participer à des actions de prévention, notamment des ateliers d'étirements et de réveil musculaire. Malgré ces taux encore relativement élevés, environ 30% des personnes rencontrent des obstacles à leur implication dans les actions de prévention.

En novembre 2023, dans le cadre des actions de sensibilisation et de prévention de la sédentarité, les agents concernés par la première campagne de prévention primaire des TMS dans les activités de bureautique ont été invités à visionner un webinar de l'INRS, intitulé : « Les postures sédentaires, un réel enjeu de santé au travail ». Cette conférence en ligne, publiée le 16 novembre et présentée par Kévin Desbrosses du département Homme au travail et Laurent Keranguéven du département Expertise et conseil technique, proposait une vision d'ensemble des postures sédentaires, des risques qui y sont associés et des mesures à mettre en œuvre.

Début 2024, dans la continuité des actions précédemment évoquées, les membres du service de médecine préventive du personnel ont créé un document nommé "Boostez Votre Bien-être : le kit mobilité". Cet outil dynamique vise à évaluer l'efficacité des conseils et des bonnes pratiques proposés dans le kit par le biais d'un test d'auto-évaluation "Avant-Après". Il contient deux tests d'auto-évaluation, des instructions pour des étirements en milieu de travail, des astuces pour être plus actif au bureau, et met en avant l'importance de l'activité physique pour la santé, en proposant des repères pour améliorer notre bien-être en fonction de la distance parcourue quotidiennement. Ce kit est proposé et remis à chaque agent qui le souhaite après un entretien avec l'infirmière santé-travail du service, qui s'engage à diffuser des messages concernant non seulement l'hygiène de vie au travail, mais aussi d'autres aspects, comme les bonnes pratiques alimentaires à adopter en fonction des différents profils d'agents qu'elle voit en entretien infirmier spécialisé.

Depuis janvier 2024, nous comptons 250 bénéficiaires de cette action : "Boostez Votre Bien-être : le kit mobilité".

2.2 La prévention primaire des TMS dans les activités de logistique et de maintenance

2.2.1 Les exosquelettes légers passifs en prévention primaire des TMS

2.2.1.1 *Les exosquelettes passifs en prévention des TMS des membres supérieurs*

2.2.1.1.1 Lauréat du FIACT 2023

En novembre 2022, le service de médecine de prévention des personnels a déposé un dossier de candidature auprès du fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail - FIACT-. Sur les 95 dossiers qui ont été déposés sur la plateforme démarches simplifiées du ministère, 37 projets ont été retenus par le jury et le Projet d'introduction des exosquelettes légers en prévention primaire des TMS des membres supérieurs de l'U.P.J. V en faisait partie.

Dans un mail, en date du 16 février, le Ministère de la transformation et de la fonction publique, la DGAFP - Sous-direction des politiques sociales et de la qualité de vie au travail nous informait que les résultats de l'appel à projets FIACT 2023 était positif pour notre projet. Le comité de sélection, qui s'était tenu le 19 janvier, avait retenu notre démarche « Introduction des exosquelettes légers en prévention primaire des TMS des membres supérieurs », nous attribuant la somme de 45 800 €.

2.2.1.1.2 Introduction des exosquelettes en prévention primaire des TMS MATE-XT

Afin de donner toutes les chances à ce projet d'aboutir nous avons élargi le cadre des personnes concernées par l'introduction des exosquelettes au sein de notre établissement. Pour cela, nous avons inclus dans la démarche : le directeur général des services adjoint, la directrice du pôle patrimoine immobilier et infrastructures dont dépend le service hygiène et sécurité, l'ensemble des responsables des services exploitation logistique dont dépendent les potentiels agents (plombiers, électriciens, peintres, logisticiens) à qui seraient destinés les exosquelettes et le psychologue du travail qui est aussi ergonomiste. À ce stade du projet, l'information circulait déjà au sein de l'établissement, ce qui a permis d'entrevoir rapidement les agents très motivés à utiliser les exosquelettes.

La motivation et la compréhension du sens donné à cette introduction en prévention primaire des exosquelettes devaient être parfaitement comprises par les destinataires des exosquelettes, mais aussi, par leur supérieur hiérarchique. Le médecin du travail a rencontré chaque supérieur hiérarchique sur chaque site, afin de bien expliquer la démarche et ses objectifs. Il a ensuite adressé à l'ensemble des personnes citées plus avant un ensemble de fiches techniques et brochures concernant le modèle d'exosquelette léger passif, soit le type MATE-XT.

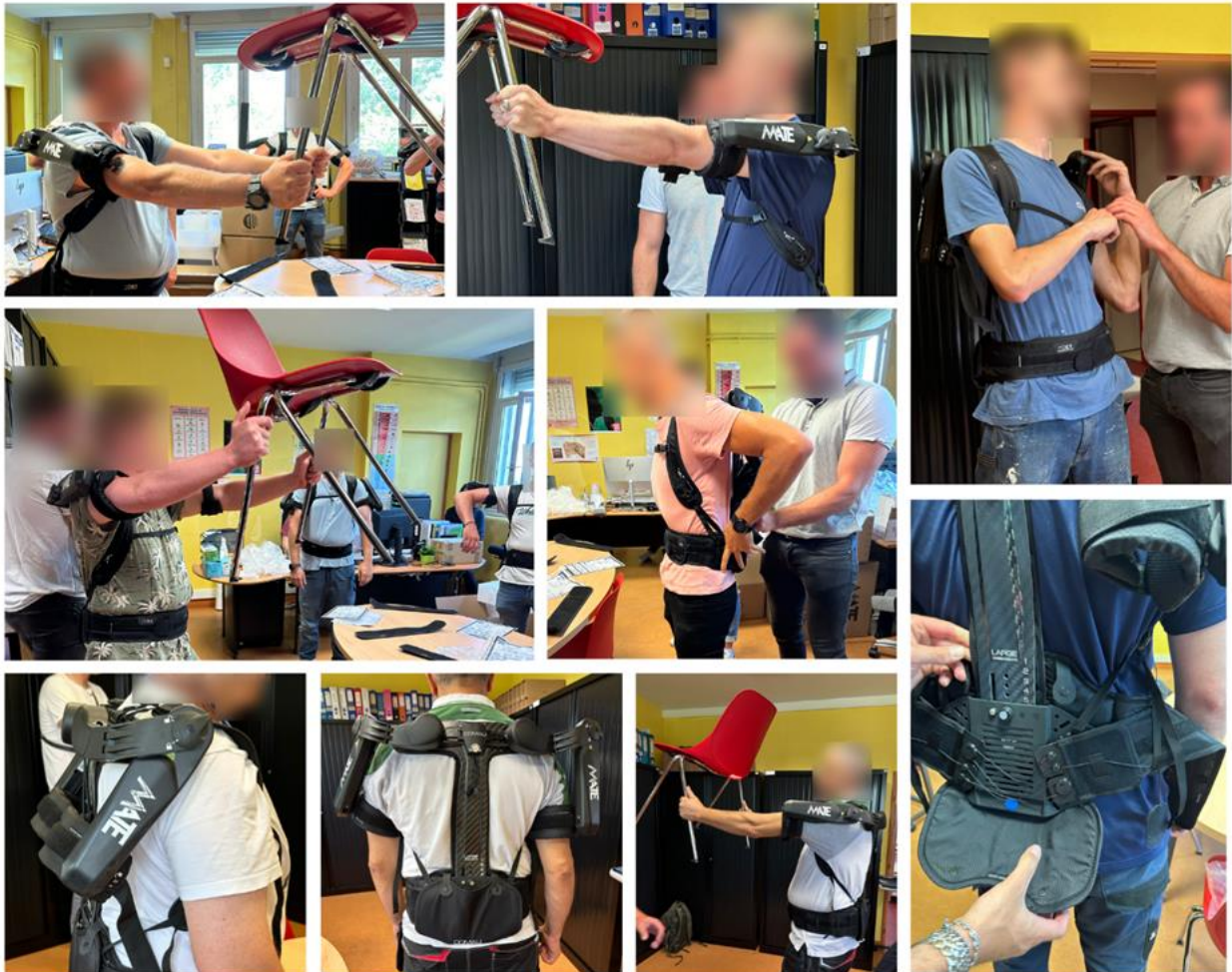
Il a fallu environ deux semaines pour fixer une liste définitive de candidats à l'obtention d'exosquelette léger passif MATE-XT. Bien entendu, cela a été fait en toute transparence sur proposition du supérieur hiérarchique avec l'accord préalable des agents candidats potentiels. La liste des huit agents nécessaires au projet fût arrêtée. Parmi ces agents, il y a quatre agents logisticiens qui effectuent des tâches variées comme le port de charges lourdes, de la manutention manuelle, le lavage des baies vitrées, etc. et quatre agents de maintenance des bâtiments qui effectuent des travaux de peintures, installation de câbles bras en l'air, etc.

2.2.1.1.2.1 Journée de formation des agents au réglage et à l'utilisation du MATE-XT

Une journée de fourniture des exosquelettes MATE-XT, de réglages et de formation des agents a été organisée au mois de juin 2023. Cette journée s'est déroulée dans les locaux du service de médecine de prévention des personnels. La planification a été organisée de manière à ce que toutes les formations puissent être dispensées en une seule journée. Nous avons constitué des petits groupes de deux à quatre personnes. Ainsi, dans la mesure du possible par binôme d'un même site, car cela permettra aux agents formés et équipés d'une

même structure de s'entraider à l'utilisation et de ne pas se retrouver seul exposé au regard de tous, ce qui peut engendrer une certaine gêne.

Cette problématique avait été soulevée par un agent qui craignait les moqueries vis-à-vis du port de l'exosquelette. Finalement, nous avons réussi à créer deux binômes (pôle cathédrale et site du campus sud). Les quatre autres agents sont seuls équipés sur leur site respectif (IUT génie mécanique et productive, pôle sciences, pôle santé et citadelle). Le formateur a d'ailleurs introduit dans sa formation cette problématique du regard des autres et du risque des éventuels commentaires désagréables. Cela a été vite écarté par le fait des bénéfices notables que peut apporter ce type d'équipement innovant.



Journée de réglages et de formation des huit agents

Dès le départ et conformément aux recommandations du constructeur, il a été convenu avec les agents présents à la formation que l'exosquelette qui leur était fourni était destiné à un usage personnel et individuel, afin d'en maximiser son efficacité. De plus, en fonction des personnes, il y a un temps d'adaptation à l'usage de ce dispositif. Il a été conseillé aux agents de commencer à utiliser graduellement le MATE-XT. En fonction de leurs sensations sur le confort et le bénéfice perçu, la durée d'utilisation pouvant être augmentée graduellement. Parallèlement, une fiche technique a été remise à chaque agent, ainsi qu'une déclaration de conformité.

Cette formation a mis aussi l'accent sur le fait, que ce sont les agents eux-mêmes qui doivent être capable de déterminer quelles sont les situations de travail qui sont les plus pertinentes

Service de médecine de prévention des personnels

Université de Picardie Jules Verne

Juin 2024

pour l'utilisation des exosquelettes. Nous nous basons sur les remontées des deux agents équipés en 2022. S'approprier un tel outil a des conséquences positives sur la santé des agents, le ressenti, mais aussi, le regard des autres au travers duquel ils se sentent valorisés après un certain temps d'utilisation.

Au terme de cette formation, chaque agent s'est vu remettre une attestation de formation à l'utilisation et aux réglages d'un exosquelette léger passif des membres supérieurs Mate -XT.

2.2.1.1.2.2 Suivis des agents utilisant le MATE-XT à leur poste de travail

La semaine, suivante la journée de formation des agents, a été l'occasion des premières observations de l'usage des exosquelettes sur les sites universitaires. Les premiers témoignages du regard des autres sont plutôt encourageants. Les collègues non équipés par ces dispositifs semblent assez réceptifs et positifs à cette action. Il en va de même des usagers de l'université qui n'ont pas hésité à aborder les agents équipés et à leur poser des questions. La planification des observations de l'utilisation d'un exosquelette léger passif sur les sites est réalisée au fur et à mesure : soit nous contactons les agents concernés afin qu'ils nous indiquent où et quand ils ont prévu d'utiliser les exosquelettes, soit ce sont les agents eux-mêmes qui nous informent du lieu et du jour où ils vont utiliser ces dispositifs.



Agents effectuant des tâches de manutention au pôle cathédrale

Les premières observations ont débuté au pôle cathédral, où des agents ont été observés en train d'effectuer la manipulation d'objets de poids et/ou de taille variables. D'emblée, nous avons pu constater l'aisance avec laquelle ils utilisaient les exosquelettes, et par voie de conséquence, cela souligne l'importance d'une bonne formation à l'utilisation.

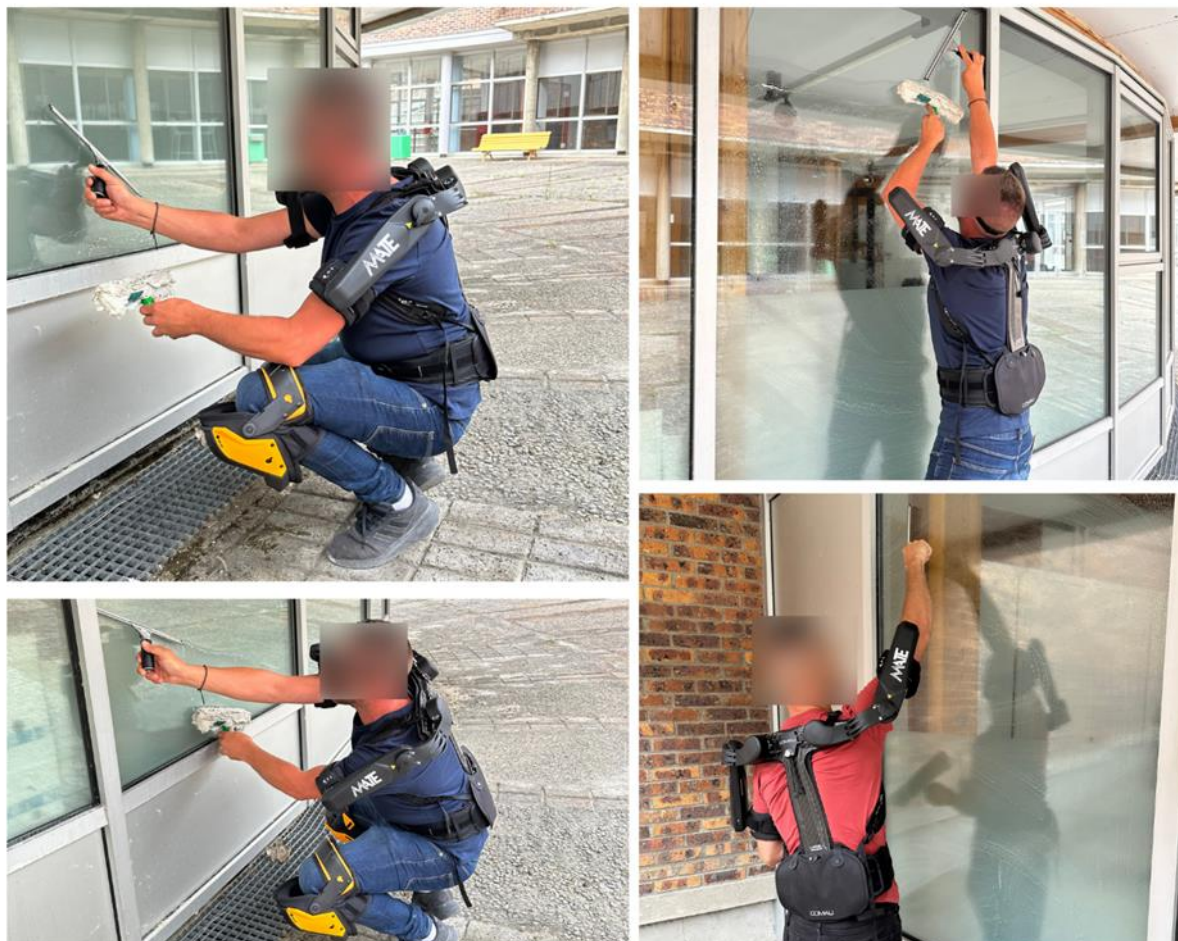
Service de médecine de prévention des personnels

Université de Picardie Jules Verne

Juin 2024

Durant les semaines qui ont suivies, nous avons continué nos observations sur le terrain. Il était important d'accompagner chaque agent équipé. Il était aussi primordial de constater l'usage récurrent, varié et adéquat des exosquelettes légers passifs.

Un an après, les observations sur les sites universitaires et les visites médicales périodiques annuel permettent à la fois l'usage régulier des exosquelettes et leur l'innocuité.



Agents effectuant des tâches de lavage des baies vitrées au campus sud

Ainsi depuis juin 2023, l'université est l'établissement des Hauts-de-France qui possède le plus grand nombre d'exosquelettes légers passifs en prévention des TMS des membres supérieurs, soit 10 agents équipés au total.

2.2.1.2 Les exosquelettes passifs en prévention primaire des TMS du dos

2.2.1.2.1 L'exosquelette du rachis MATE-XB

2.2.1.2.1.1 Séance d'essais pour le MATE-XB

La collaboration entre les entreprises Comau, IUVO et Esselunga a conduit au développement du MATE-XB, un nouvel exosquelette portable conçu spécifiquement pour atténuer la fatigue lombaire associée aux activités de levage et aux tâches répétitives. Ce dispositif, testé au sein du groupe Esselunga, offre une assistance passive aux muscles lombaires sollicités, sans nécessiter de moteurs ou de batteries, entraînant ainsi une réduction notable de l'effort physique et de la fatigue pour les travailleurs. La conception légère en fibre de carbone rend

cet exosquelette adaptable à divers environnements, y compris les environnements marins corrosifs.

Mis sur le marché en 2023, nous avons entrepris des essais avec la collaboration de trois agents : un plombier, un électricien et un agent chargé de la logistique courant mars 2024. Le psychologue du travail, l'infirmière spécialisée en santé au travail et le médecin se sont également prêtés à ces essais.

À la suite de ces essais, nous avons décidé de procéder à deux modalités de tests simultanément. Une série de tests sera réalisée dans le cadre de notre partenariat avec le laboratoire de l'Institut de l'Ingénierie de la Santé de l'Université de Picardie Jules, avec la participation des étudiants en master 2 Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice (IRHPM).

Parallèlement, les agents ayant participé aux essais au sein du service de médecine de prévention des personnels vont être équipés du MATE-XB, formés à son réglage et à son utilisation. Comme nous l'avons déjà fait pour l'exosquelette des membres supérieurs, ils vont bénéficier d'un suivi et d'observations à leur poste de travail par le médecin du travail.

2.2.1.2.1.2 Journée de formation des agents au réglage et à l'utilisation du MATE-XB

En mai 2024, les trois agents ont suivi une formation portant sur l'ajustement et l'utilisation du nouvel exosquelette. Comme nous l'avons constaté l'année précédente avec l'exosquelette des membres supérieurs MATE-XT, la formation en petit groupe s'est avérée être une pratique efficace. Elle a favorisé une dynamique entre les participants et le formateur, ainsi qu'entre les participants eux-mêmes. Cette dynamique de groupe s'est manifestée de manière notable lors de cette formation.

En effet, l'exosquelette MATE-XB présente une particularité dans son processus d'ajustement préalable à l'utilisation, nécessitant une vigilance et une attention accrues de la part de l'utilisateur. Ainsi, lorsque les explications du formateur n'ont pas suffi à l'un des participants pour ajuster son MATE-XB, les autres ont offert leur aide et leurs conseils pour l'assister dans cette tâche.



Journée de formation des agents

De façon générale, l'introduction réussie d'une innovation comme les exosquelettes dépend en grande partie du facteur humain. Même avec la meilleure technologie disponible, son adoption et son utilisation efficace reposent sur la relation de confiance entre tous les acteurs impliqués, la formation adéquate, la compréhension des utilisateurs et leur capacité à intégrer cette technologie dans leurs processus de travail. Les interactions humaines, telles que la

formation en petits groupes et le soutien entre collègues, jouent un rôle crucial dans l'acceptation et l'utilisation réussie de ces innovations technologiques.

Fin juin 2024, l'université compte quatre exosquelettes légers passifs en prévention primaire des TMS du rachis, soit 2 agents équipés et 2 équipements destinés à être testés en collaboration avec l'Institut de l'Ingénierie de la Santé de l'université de Picardie Jules, avec la participation des étudiants en master 2 Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice (IRHPM).

2.2.2 Genouillères en prévention des TMS des membres inférieurs

L'introduction, en avril 2023, de deux nouveaux types de genouillères s'inscrit dans une démarche de prévention des TMS, se focalisant sur les membres inférieurs. Les genouillères de stabilisation avec maintien des cuisses (GelFit™ Fanatic - Thigh Support Stabilization Knee) présentent une avancée significative en termes d'ergonomie et de confort, assurant une stabilité remarquable tout en permettant une mobilité latérale aisée. De leur côté, les genouillères 2 en 1 avec stabilisateur (GelFit™ Stabilizer Knee Pads), dotées d'une empreinte généreuse, offrent une sensation de stabilité et de confort, réduisant ainsi la pression sur les chevilles.



Equipement destiné à un personnel polyvalent, pour les travaux de peinture



Equipement destiné à un personnel polyvalent, pour les travaux de pose de revêtements de sol

Contrairement à la distribution des cales, l'attribution de ces dispositifs suit une approche consultative impliquant les chefs de service exploitation et logistique. Ces responsables prennent en charge la distribution en fonction des travaux planifiés sur leur site.

Le processus d'introduction, débuté en avril 2023, a été bien accueilli par cinq services. Les retours d'expérience des agents, recueillis en mai, indiquent une réception majoritairement positive, malgré une résistance au changement observée dans un service spécifique.

Les genouillères 2 en 1 avec stabilisateur suscitent un enthousiasme particulier, deux coordinations décidant rapidement d'acquiescer ces dispositifs pour leurs agents. Bien que les

genouillères de stabilisation avec maintien des cuisses aient connu une réticence initiale, des témoignages positifs émergent progressivement à partir de septembre.

Actuellement, 20 agents des services exploitation et logistique utilisent ces équipements, attestant ainsi du succès de cette initiative de prévention primaire contre les troubles TMS au niveau des membres inférieurs et des lombaires.

En résumé, l'introduction de ces genouillères est globalement réussie, contribuant efficacement à la protection des membres inférieurs des travailleurs face aux risques de TMS.

2.3 La prévention primaire des TMS dans les activités d'entretien des locaux

2.3.1 Le nettoyage par imprégnation

Nous avons promu une nouvelle méthode de nettoyage dans le cadre de la prévention primaire des TMS. Le nettoyage par imprégnation, initialement proposé lors des aménagements des postes de travail de certains personnels en situation de handicap, affectés à l'entretien des surfaces, a été apprécié par les agents et leur hiérarchie. Cela nous a permis de passer à l'étape suivante : la prévention primaire des TMS.

Désormais, un certain nombre d'agents en sont équipés pour prévenir les TMS au niveau des membres supérieurs, et en particulier, au niveau des poignets. Ces dispositifs ergonomiques améliorent les conditions de travail en réduisant le risque d'apparition de TMS et en diminuant le nombre de restrictions, ce qui, en fin de compte, accroît l'employabilité des agents.

La méthode par imprégnation s'accompagne de l'utilisation d'un chariot de ménage de pré-imprégnation. Cette solution technique ergonomique permet d'éliminer l'utilisation de la presse, de réduire le port de charges lourdes (max 3 kg) et de minimiser les problèmes de manutention manuelle grâce à l'utilisation d'un chariot léger, moins encombrant.

Cependant, cette méthode ne convient pas à toutes les surfaces et à tous les locaux à nettoyer. De plus, le lavage et le séchage des franges microfibre peuvent poser des problèmes techniques sur certains sites universitaires où les surfaces sont très vastes et où une grande quantité de franges microfibre serait nécessaire au quotidien.



Chariot par imprégnation Nano
Service de médecine de prévention des personnels
Université de Picardie Jules Verne
Juin 2024

Le nouveau type de chariot, utilisant la méthode de nettoyage par imprégnation, constitue également une alternative ergonomique à l'allongement du temps de travail et au vieillissement des personnels et à la lutte contre la désinsertion professionnelle, car il permet de maintenir les agents à leur poste de travail plus longtemps, en prévenant ou en reculant l'apparition des TMS. Cependant, ce type de dispositif requiert l'adhésion de l'agent auquel il est destiné, sans quoi les avantages escomptés seraient annulés.

A cette méthode de nettoyage, il a été associé un kit lave vitres et petites surfaces par pré-imprégnation. Ce kit est très utile dans un établissement d'enseignement, car il est parfaitement adapté au nettoyage des tableaux et des plateaux des tables installées dans les salles de cours, mais aussi, des tablettes des amphithéâtres.

Depuis, le mois de janvier 2024, nous déployons un nouveau type de chariot, encore plus léger, moins encombrant : le Nano compact, réelle avancée en matière de réduction des TMS.

Actuellement, 23 agents en charge de l'entretien des surfaces des services exploitation et logistique bénéficient de ces équipements ergonomiques.

2.3.2 Les robots lave vitre

Un nouveau déploiement de ces dispositifs a été réalisé en novembre 2023 sur le site de l'IUT d'Amiens, et ce, en collaboration avec les agents en charge de l'entretien des locaux.



Robots lave vitre, nettoyage des surfaces vitrées intérieures et extérieures difficilement accessibles, Site universitaire IUT d'Amiens Novembre 2023

L'introduction des robots lave-vitres en tant que démarche innovante vise à supprimer une posture pénible, et par voie de conséquence, à éviter l'apparition de TMS lors des travaux bras en l'air. Son utilisation par les agents en charge de l'entretien des locaux permet aussi de nettoyer les surfaces vitrées inaccessibles ou difficilement accessibles, leur donnant la satisfaction d'un travail bien fait et achevé, ce qui n'était pas le cas auparavant. En effet, certaines surfaces vitrées restaient sales du fait de leur inaccessibilité.

Cependant, ils peuvent également contribuer au maintien dans l'emploi et à la compensation des agents présentant un handicap et/ou un problème de santé au niveau des membres supérieurs, en particulier au niveau des épaules (coiffe des rotateurs). Destinée aux agents affectés à l'entretien des surfaces, cette initiative revient au service de médecine de prévention des personnels.

Les obstacles liés à l'inefficacité des lingettes fournies avec les robots ont été surmontés. Ce problème a été résolu grâce à une collaboration entre le service de médecine de prévention des personnels et l'entreprise amiénoise CIT DESSAINT, spécialisée dans les textiles techniques. Nous nous sommes rendus dans ses ateliers et avons testé plusieurs alternatives, pour trouver une solution adaptée à notre problématique propre.

Il était essentiel de trouver une solution bénéfique pour tous, tant en termes de bien-être que de valeur pour la tâche prescrite. Il était important de veiller à ne pas dévaloriser le travail des agents et de leur permettre de retrouver de l'estime de soi grâce à une technologie innovante.

L'introduction des robots lave vitre n'a pas pour objectif de remplacer les agents, mais elle s'inscrit dans une démarche innovante visant à améliorer les conditions de travail en s'inscrivant dans le cadre de la prévention primaire des TMS des membres supérieurs des agents en charge de l'entretien des locaux.

Actuellement, 12 robots lave vitre sont utilisés dans les locaux de l'Institut Universitaire de Technologie de l'U.P.J.V. sont utilisés par les agents en charge de l'entretien des locaux.

2.4 La prévention des TMS, bruit et pollution sonore

Les facteurs favorisant les TMS sont multiples. Outre les activités professionnelles et extra-professionnelles, les facteurs individuels jouent également un rôle. Dans les TMS, il y a à la fois le rôle joué par des facteurs biomécaniques, mais aussi des facteurs environnementaux, tels que la chaleur excessive, le froid, le mauvais éclairage et le bruit, qui agissent comme des facteurs aggravants des contraintes mécaniques.

La problématique croissante des problèmes d'ambiance sonore au travail, en particulier dans les bureaux partagés ou les open spaces, fait écho aux témoignages des agents avant et après les différents confinements liés à la crise sanitaire. Malgré cela, la gêne occasionnée par tous les types d'ambiances sonores souligne l'intolérance croissante des personnes aux bruits dans notre société. Que ce soit sur le lieu de travail, dans les transports individuels ou en commun, dans l'espace public, etc., la pollution sonore omniprésente constitue un véritable problème de santé publique.

Par conséquent, toute démarche visant à limiter le stress sonore réduit ce facteur environnemental responsable des TMS. Aujourd'hui, nous savons que le bruit fait désormais partie intégrante de la société et a un impact non négligeable sur la santé. S'en éloigner devient un désir important, d'autant plus que la pollution sonore est en constante augmentation. L'allongement du temps de travail implique également une évolution croissante des cohortes

d'agents avec des problèmes auditifs liés au vieillissement du système auditif bien avant l'apparition de la surdité.

Ce vieillissement du système auditif peut se manifester de différentes manières, notamment par des acouphènes, des misophonies, des hyperphonies et des difficultés de concentration dans un environnement bruyant, créant une gêne socioprofessionnelle entravant la communication. Tout cela constitue un argument supplémentaire en faveur des actions de réduction du stress sonore dans la prévention de l'apparition de TMS. Cet état de fait introduit également un élément de prévention à prendre en compte dans le problème de désinsertion sociale.

En 2022, dans le cadre de la veille technique que réalise le service, nous avons recherché parmi les innovations une alternative plus efficace aux écouteurs Tilde® que nous prescrivons depuis plusieurs années aux agents exposés à des bruits gênants de 50-55 dB(A), bruits responsables d'effets extra-auditifs tels que des troubles du sommeil, une gêne, des risques cardiovasculaires accrus et des difficultés de concentration, ou aux bouchons sur mesure passifs Elacin® que nous prescrivons depuis la création du service pour les agents exposés à des bruits supérieurs à 80dB(A).

Depuis la création du service, nous équipons les agents exposés à des bruits supérieurs à 80dB(A) (plombiers, menuisiers, électriciens, personnels de reprographie, etc.) de protections sur mesure Elacin® et fournissons des bouchons d'oreilles en mousse pour les gênes sonores modérées et ponctuelles. Dans le cadre de la veille technique que nous réalisons, nous avons exploré parmi les innovations une alternative aux bouchons sur mesure passifs Elacin®. À partir de janvier 2024, nous avons équipé les agents qui n'avaient pas encore de protections auditives ou qui devaient remplacer leurs protections auditives existantes par des protecteurs ergonomiques auditifs universels innovants, InEar Monitoring Intra-Auriculaire. Ces protections auditives sont équipées de filtres acoustiques et ne nécessitent pas de prise d'empreinte, convenant à 95% des oreilles. Elles permettent un gain de temps, car il n'y a plus de prise d'empreinte des conduits auditifs externes des utilisateurs, une mise en œuvre immédiate et elles sont moins coûteuses que les bouchons sur mesure passifs Elacin®.



InEar Monitoring Intra-Auriculaire



Distributeurs EchoLow

De plus, nous avons souhaité équiper les services d'exploitation et de logistique avec EchoLow. L'objectif est d'équiper ces services qui disposent d'ateliers de distributeurs

Service de médecine de prévention des personnels

Université de Picardie Jules Verne

Juin 2024

EchoLow. Ces distributeurs fournissent des bouchons individuels, à usage unique, destinés à atténuer une gêne sonore modérée. Ils sont fournis sans emballage plastique. Après utilisation, l'agent dépose ses bouchons usagés dans le collecteur. Une fois le collecteur plein, son contenu est transvasé dans un sac de collecte biodégradable. Le fournisseur d'EPI récupère les bouchons utilisés par voie postale, le mode de transport le plus écologique. Les bouchons en mousse sont recyclés par une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets et transformés en panneaux absorbants.

Les premiers retours sont positifs, avec une adoption rapide par les agents qui apprécient le concept et les produits.

Actuellement, cinq unités de travail au sein de l'université ont été équipées de distributeurs Echolow, fournissant ainsi un accès à environ 60 agents des services d'exploitation et de logistique, qui peuvent désormais utiliser ces dispositifs.

10 agents de ces mêmes services ont été sélectionnés pour tester les nouveaux protecteurs ergonomiques auditifs universels InEar.

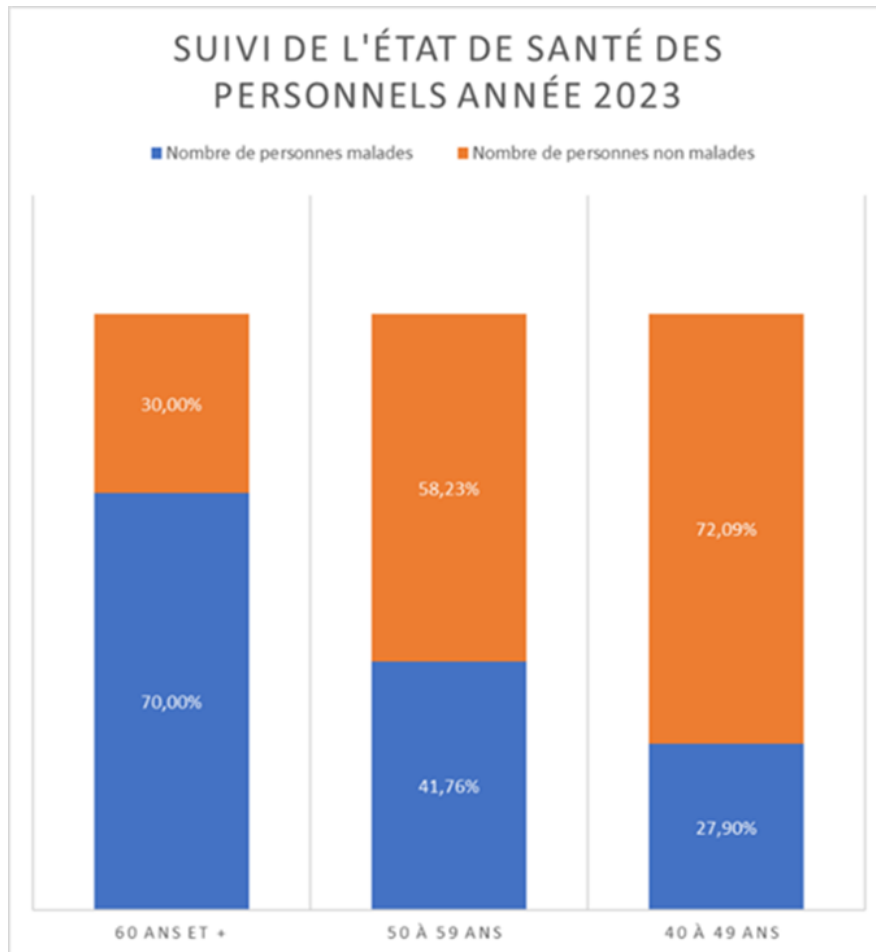
2.5 Vieillesse de la population au travail, arthrose et prévention primaire des TMS

La démarche spécifique de prise en charge de l'arthrose débutante et avancée par le médecin du travail dans le cadre de la prévention primaire des TMS pourrait sembler hors de propos dans ce document. Cependant, en milieu professionnel, elle acquiert désormais toute sa pertinence en raison de la prise en considération de l'évolution de la santé des employés suivis. L'histogramme ci-dessous, établi en 2023 pour suivre l'état de santé des employés lors des visites médicales périodiques, renforce l'idée qu'il est nécessaire et essentiel d'agir en ce sens sur le lieu de travail, surtout compte tenu du contexte de prolongation de la durée de travail et par conséquent des facteurs inhérents liés au vieillissement et communs à tous les agents.

Le médecin du travail met à disposition des personnels 8 fiches pour l'arthrose débutante et 8 fiches pour l'arthrose installée (source : Arthrolink.com). En fonction des symptômes cliniques, l'agent se voit remettre une ou plusieurs fiches à l'occasion des visites médicales périodiques et après examen clinique.

Ces fiches abordent les points suivants : les exercices de base généraux, l'arthrose du genou, l'arthrose de la hanche, l'arthrose du coude, l'arthrose des poignets, l'arthrose du rachis cervical et l'arthrose lombaire

Ces fiches mémo proposent des exercices simples à réaliser, ne nécessitant aucun équipement particulier. Elles sont organisées en trois parties, lorsque cela est possible : mouvements de soulagement, de renforcement musculaire et d'étirement. De plus, elles mettent l'accent sur les mouvements d'entretien articulaire visant à contrer l'arthrose.



En raison de l'allongement du temps de travail et de l'accroissement de la sédentarité, ces fiches mémo se révèlent très utiles pour les agents présentant soit une arthrose débutante, soit une arthrose installée. Il est essentiel de prendre en compte le vieillissement de la population active lors des ajustements de la prise en charge en prévention primaire des TMS par le service de médecine de prévention des personnels. Cette démarche concerne toutes les catégories de personnels de l'U.P.J.V.

Entre janvier 2022 et juin 2024, le service de médecine de prévention des personnels de l'université a fait bénéficier environ 350 agents de cette action de prévention primaire qui est désormais pérenne.

3 Conclusion

Notre service de médecine préventive pour le personnel, malgré son effectif modeste, a élaboré une approche complète et opérationnelle pour la prévention primaire des TMS au sein de notre établissement d'enseignement supérieur. Ce parcours, riche en expériences, témoigne de notre engagement à promouvoir la prévention et la santé au travail et à minimiser les risques liés aux TMS.

Au cœur de notre démarche, la motivation des professionnels de santé de l'université a joué un rôle majeur. Ces acteurs clés ont été encouragés à développer leurs compétences en ergonomie, à exprimer leur intérêt pour les innovations et à explorer différentes approches, démontrant ainsi l'engagement de l'institution envers le bien-être de son personnel.

Dans cette quête, le développement de partenariats internes et externes a été un pilier fondamental, permettant d'accéder à des ressources supplémentaires, d'élargir notre champ

d'action et de bénéficier de compétences spécialisées, renforçant ainsi l'efficacité de nos initiatives.

Bien que nos ressources financières ne soient pas comparables à celles des grands groupes privés, notre équipe a su surmonter les obstacles en favorisant une culture axée sur la prévention primaire des TMS, en évitant de nous disperser dans des domaines déjà couverts par des structures externes spécialisées en santé publique.

La prévention primaire des TMS est devenue une pierre angulaire de nos actions, compte tenu de son impact significatif sur la santé des agents et les coûts qui y sont associés. En faisant évoluer nos pratiques et nos compétences, nous avons relevé les défis liés à la résistance au changement, aux investissements financiers et aux compétences requises pour la prévention des TMS.

Il est crucial de souligner que, même dans un contexte où les médecins du travail pourraient être tentés de se concentrer sur d'autres risques professionnels, la prévention primaire des TMS doit rester une priorité. La mobilisation des professionnels de santé et leur ouverture aux innovations ont été des facteurs déterminants pour le succès de notre démarche.

Notre expérience démontre qu'une approche globale, associée à la motivation des professionnels de santé et à l'obligation d'agir, peut être un puissant catalyseur pour la prévention primaire des TMS au sein d'une petite structure universitaire en santé au travail, soulignant ainsi l'importance capitales des partenariats internes et externes dans la réussite de ces efforts.

Depuis janvier 2022, notre service de médecine préventive du personnel à l'Université de Picardie Jules Verne (U.P.J.V.) a développé une stratégie globale et innovante pour la prévention primaire des TMS, illustrant notre engagement profond à améliorer les conditions de travail et à réduire les risques professionnels pour l'ensemble des personnels.

Notre approche repose sur la promotion d'une culture de prévention primaire des TMS, l'adhésion des agents aux changements, le développement de partenariats internes et externes, ainsi que l'intégration de solutions ergonomiques et innovantes, permettant ainsi la mise en œuvre d'initiatives efficaces en matière de prévention.

La réussite de notre stratégie repose sur plusieurs piliers : la mobilisation et la motivation des professionnels de santé, l'utilisation judicieuse des ressources disponibles, ainsi que l'exploration constante de nouvelles approches et technologies, démontrant l'impact significatif que de petites structures peuvent avoir sur la prévention des TMS, malgré des moyens limités.

Notre expérience à l'U.P.J.V. souligne l'importance de la prévention primaire des TMS dans le milieu universitaire et met en évidence le rôle incontournable des professionnels de santé dans la promotion d'une meilleure prévention de la santé au travail. Nous avons contribué de manière significative à la réduction des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des agents.

Notre candidature aux Trophées Bossons Futé dans la catégorie Impact reflète notre parcours passionnant et les efforts déployés pour mettre en place une démarche globale et pratique de prévention primaire des TMS grâce à des solutions innovantes, pour un environnement de travail sain et sécurisé pour tous.